

Treuve hivernale pour les légumes et le fromage mais le pain et les autres produits sont là . Reprise légumes 16 mai 2019

Du 04 avril au jeudi 09 mai 2019 c'est la trêve hivernale, donc ni légumes ni fromages. Mais chaque semaine, il y a la distribution de pain, et en plus le 11 avril volailles, le 18 avril, oeufs, le 25 mai miel, le 02 mai oeufs, le 09 mai volailles.

Les légumes reprendront le 16 mai, contrat hiver en cours , et les nouveaux contrats légumes et pain pour l'été seront disponibles début mai.